

Commission de suivi de site UGITECH – mairie d'Ugine

DREAL Auvergne-Rhône-Alpes - Unité Interdépartementale des Deux Savoie
129, avenue de Genève - 74 000 Annecy / 430, rue belle-eau - ZI des Landiers Nord - 73000 Chambéry
téléphone 04 50 08 09 00 / 04 79 62 69 70 télécopie 04 50 08 09 20 / 04 79 69 51 61
<http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr> - <http://www.clicrhonealpes.com>

Compte rendu de la réunion de CSS du 24 mars 2021

En mairie d'Ugine

Liste des participants

Les membres du collège des « administrations »

- Monsieur Christophe HERIARD, sous-préfet de l'arrondissement d'Albertville
- Monsieur Gino GAMBATO, chef du SIDPC
- Monsieur Jean-Philippe BOUTON, unité interdépartementale des deux Savoie DREAL Auvergne-Rhône-Alpes
- Monsieur Laurent RIEU, chef de groupement, SDIS 73
- Madame Françoise KERRIEN, direction départementale 73, ARS

Les membres du collège des « collectivités territoriales »

- Monsieur Umberto DIMASETROMATTEO, maire adjoint, commune d'Ugine
- Monsieur Florent VILLAUME, responsable de la MTD Albertville-Ugine

Les membres du collège des « exploitants »

- Monsieur Bruno HENRIET, chef d'établissement UGITECH
- Madame Pascale HAUDRECHY, responsable santé incendie environnement UGITECH
- Madame Stéphanie VIVO, responsable santé sécurité environnement, FRAMATOME
- Monsieur Freddy BONNET, responsable site MESSER
- Monsieur Vincent TENZE, responsable H3SE, MESSER

Les membres du collège des « riverains »

- Monsieur Pierre BIGUET PETITJEAN, président APPE
- Monsieur Christian MANDERFELD, riverain

Compte rendu de la réunion

Ouverture de la réunion

La séance est ouverte par monsieur le sous-préfet qui remercie les participants et rappelle la vocation de la CSS. Cette dernière concerne les entreprises UGITECH et FRAMATOME. La société MESSER a également été conviée à titre exceptionnel pour évoquer l'incident de juin 2020.

Monsieur BOUTON présente l'ordre du jour de cette 6^{ème} CSS (communiqué en amont de la réunion).

Le compte-rendu de la précédente CSS est approuvé en l'état.

Les supports présentés (DREAL, UGITECH, FRAMATOME, MESSER) sont joints au présent compte-rendu.

Présentation de la DREAL

Monsieur BOUTON décline les actions de l'État en matière de contrôle des installations classées en 2020, puis fait état des enseignements tirés, par le ministère en charge de l'environnement, de l'analyse des deux accidents LUBRIZOL (2013 et 2019).

Retour sur les inspections réalisées en 2020

Trois inspections ont été réalisées sur le site UGITECH :

Date	objet	constats
04/20	mesures de sécurité en période de crise Covid	Pas d'écart constaté
07/20	post Lubrizol la réponse opérationnelle de l'exploitant en cas d'accident, y compris en lien avec l'entreprise MESSER	
11/20	prévention des risques chroniques.	Quelques écarts sur les rejets aqueux

Plan d'action gouvernemental post LUBRIZOL

Monsieur BOUTON rappelle les éléments connus sur les deux accidents puis présente les mesures définies par le ministère en charge de l'environnement pour renforcer la réponse opérationnelle de l'ensemble des acteurs en cas d'accident.

Le sous-préfet précise en effet qu'il est capital de préparer tous les acteurs à un évènement survenant, par exemple le 15 août à 17h et en particulier de connaître les possibilités en termes de prélèvements dans l'environnement.

Monsieur BOUTON indique que des bureaux d'études (réseau RIPA) ont été identifiés et sont mobilisables à tout moment partout en France. Ils sont en capacité de faire des prélèvements et analyses.

Il rappelle aussi que pour la gestion de l'après crise, sujet qui a suscité de nombreux débats dans le cas de Lubrizol, plusieurs améliorations ont été engagées :

- les missions de la CASU (cellule d'appui aux situations d'urgence de l'INERIS) ont été élargies à la phase post-accidentelle ;
- un bureau d'enquête (BEA) a été mis en place, à l'image de ce qui est fait dans l'aéronautique.

Le SDIS (commandant RIEU) précise qu'il dispose des équipes et des moyens techniques (avec notamment un véhicule entièrement équipé basé à Lyon) pour effectuer des analyses dans des délais très rapides.

Le SIDPC indique avoir mené avec succès un exercice POI en Maurienne (LANXESS). Le soutien technique de la CASU a été testé avec succès à cette occasion.

Présentation d'UGITECH (madame HAUDRECHY)

Bilan 2020

En ce qui concerne la consommation d'eau, les projets de recyclage d'eau retenus vont permettre un gain de l'ordre de 40 à 50 m³/h au niveau des prélèvements. Les rejets en azote sont maintenant maîtrisés, en deçà des seuils (< 260 mg/l). Les émissions de poussières de l'aciérie sont régulièrement contrôlées et aucun dépassement n'est constaté. Une révision de l'étude de dangers a également permis une réduction significative des distances des effets létaux en cas d'accident et, en conséquence, le périmètre PPI.

Un projet de récupération de chaleur des fumées pour alimenter le réseau d'eau chaude de la ville est également en cours en lien avec la municipalité.

Incidents et enseignements (voir les supports en annexe)

Incendie du Pont 300

Un départ de feu est survenu le 18 juin sur le chariot du pont 300. Moins d'une heure après, le sinistre a été maîtrisé par les pompiers internes. Le commandant RIEU du SDIS salue le professionnalisme des équipes d'UGITECH. Au titre du retour d'expérience, UGITECH a procédé au remplacement des centrales hydrauliques sur les deux ponts.

Pollution aux hydrocarbures dans l'Arly

Les différentes analyses et investigations n'ont pas permis d'identifier la source de la pollution vue en rivière. L'analyse a montré une faible teneur en hydrocarbures. La déviation du rejet 9 vers le bassin de décantation a été décidée de manière corrective. L'entreprise précise à la mairie que la mise en service de cette dérivation sera effective à l'été 2022.

A l'issue de cette présentation, monsieur MANDERFELD (riverain) indique que le système d'alerte des riverains a été amélioré, toutes les habitations situées en dessous de l'usine étant désormais prises en compte.

Présentation de MESSER (Messieurs BONNET et TENEZE)

L'entreprise MESSER a implanté une unité de séparation d'air sur le site d'UGITECH en août 2002 qui relève d'un classement Seveso seuil bas.

L'exploitant présente la chronologie et les enseignements de l'incident (fuite de perlite au niveau d'une colonne de distillation) de juin 2020 (voir sa présentation en annexe) et notamment :

- la nécessité de mieux coordonner les cellules de crise UGITECH et MESSER ;
- la meilleure maîtrise des informations délivrées vers l'extérieur ;
- l'identification :
 - d'une personne en charge de l'interface avec les tiers au sens large (presse, administrations, élus...) et
 - d'une seconde en charge de la gestion de l'incident proprement dit.

Monsieur le sous-préfet conclut sur l'importance d'une bonne coordination et d'une centralisation de la communication pour éviter la diffusion d'informations inutilement anxiogènes.

Présentation de FRAMATOME

Madame VIVO présente l'analyse et les enseignements de l'incident survenu le 7 janvier 2021 (incendie à la suite de projections de poussières de zirconium sur un mur séparatif). Cet incident a été géré sans difficulté et la présentation n'a pas donné lieu à d'autres questions et commentaires.

Clôture de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé et en l'absence de nouvelles questions, Monsieur le sous-préfet remercie les participants et lève la séance.

Franck LOMBARD
Marie d'Ugine

